

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 19 novembre 2018 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné
servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ1831438A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Coralie MILET est recrutée au grade de lieutenant (premier échelon - indice brut: 468), en qualité d'officière commissionnée servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi de psychologue clinicienne « conseillère technique régionale », au sein du groupement de gendarmerie départementale de la Marne (région de gendarmerie du Grand Est, zone de défense et de sécurité Est), à Châlons-en-Champagne (51), pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 novembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD